

Gender : question écrite de la sénatrice Marie-Thérèse Hermange au ministre

Article rédigé par *Dary*, le 15 juillet 2011

Au *Journal Officiel* du Sénat du 7 juillet 2011, on trouve cette question de la sénatrice UMP de Paris, Marie-Thérèse Hermange, adressée à Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale :

Mme Marie-Thérèse Hermange attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur l'enseignement en première, dans le cadre des sciences et vie de la terre, de l'identité de genre .

Un passage du bulletin officiel daté du 30 septembre 2010 intitule le chapitre concerné Devenir homme ou femme . Il postule que la sexualité s'acquiert culturellement niant le rôle du biologique dans l'identité sexuelle.

Décrire un comportement étranger au mécanisme biologique a-t-il sa place dans une matière scientifique qui tend justement à les étudier ? Cela ne relève-t-il pas plutôt des sciences sociales et plus particulièrement de l'anthropologie ou de la philosophie ?

Par ailleurs, cette théorie remet implicitement en question l'altérité sexuelle et la procréation : la remise en question de l'identité sexuelle corporelle pose de nombreuses questions concernant la condition humaine, la reproduction et l'organisation de la société. Une telle révolution de pensée ne mérite-t-elle pas un débat entre experts, élus et représentants de la société civile ?

Enfin, alors que les lycéens construisent leur identité et leur personnalité, il n'est pas opportun de remettre en question un fondement anthropologique majeur, véritable repère structurant à leur âge.

Devant un tel constat, elle lui demande, d'une part, de retirer ces manuels de la vente afin qu'ils soient révisés très rapidement, et, d'autre part, que ce chapitre ne puisse faire l'objet d'un sujet à l'épreuve du baccalauréat.

La question écrite est en attente de réponse de la part du Ministère de l'éducation nationale

Sources : Veille-education.org, Senat.fr